

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MAI 2017

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : BARD Marie-Paule

Présents: GROSCHE MC (Maire) - MACHIN JM (1^{er} Adjoint) - GÉRARD JP (2^{ème} Adjoint) – BARD MP - BRANLARD D - CARRÉ C - CHAMBERLAND P - PRIMARD E - MÔME C

Absents : CHARLOT F – DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - GARNIER C- GUENOT G – GERVAIS G - PIN C

Procurations de Gérard GUENOT à Marie-Christine GROSCHE, de Gérard GERVAIS à Jean-Paul GÉRARD de Christine PIN à Marie-Paule BARD et de Nicole DUCREUX à Jean-Marc MACHIN

Le Conseil Municipal :

- suite à une erreur dans le vote des 4 taxes lors de la réunion précédente et afin de respecter les règles de lien entre les différentes taxes, rectifie le taux de Cotisation Foncière des Entreprises comme suit : 14,74% au lieu de 15,29%,

- décide de renouveler pour un an à compter du 1^{er} juillet 2017 le contrat de Séverine FERRON,

- suite à la demande du Syndicat des Eaux de Liernais, donne son accord pour que la commune de Marcigny-Ogny adhère au Syndicat,

- accepte le devis d'ImmoMatériels à Mennetou-sur-Loire concernant l'achat d'un tractopelle pour un montant de 40 600 € HT. Une autre proposition de la Société Mazoyer a été écartée car le matériel proposé avait le même nombre d'heures que celui en notre possession qui est hors service.

Le 22 mai 2017

Le Maire,



Marie-Christine GROSCHE